MAIRIE DE BASSUSSARRY





Séance publique du 08 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le huit avril à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 03 avril 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Bonzon, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Recart, David, Dallet, Delettre, Etchegaray, Sorhaits, Vigier et Gony.

Excusé(s): M. Lahorgue (procuration à M. Baudry), et Mme Etcheverry (procuration à Mme Gay)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice: 19

Nombre de présents : 17 Nombre de votants : 17

N° 5: Objet : Fixation du taux des impôts locaux

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

CONSIDERANT que le budget communal nécessite des rentrées de 851.269€

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit :

Taxe	Taux 2014	Taux voté en 2015	Bases 2015	Produits 2015
T.H.	6.69	6.69	5.711.000	382.066
F.B.	11.20	11.20	4.028.000	451.136
F.N.B.	32.32	32.32	55.900	18.067

Pour un total de : 851.269 €



PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE BASSUSSARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL . DE LA•COMMUNE DE BASSUSSARRY

Vote: 17

Pour: 19 (dont 2 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire BA P. Baudry